

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 12 FEV. 2020

**portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection
des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**

NOR : JUSC2004503A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles R. 811-40 et R. 812-21 ;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Nancy, en date du 4 février 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

de Dijon, Nancy et Reims

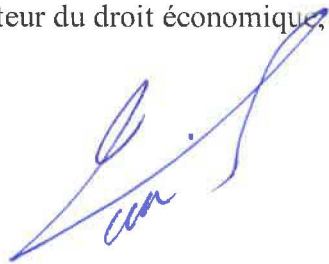
M. Hadrien BARON, substitut du procureur général près la cour d'appel de Nancy, suppléant, en remplacement de M. Amaury LACOTE.

Article 2

Le sous-directeur du droit économique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **12 FEV. 2020**

Le Directeur des affaires civiles et du sceau
et par délégation :
Le sous-directeur du droit économique,



P. ROSSI